



COMMUNIQUÉ DE LA DIRECTION

LUNDI 15 MARS 2020

INFORMATIONS AUX FAMILLES ET AUX RESIDENTS

Chères familles, chers résidents,

Suite au nouveau protocole d'allègement post vaccinal des mesures de gestion en EHPAD, la Cellule de Crise de l'établissement s'est réunie ce matin pour préciser les modalités de visites et de sortie dans notre établissement.

Le protocole national insiste sur la notion de mesure et de graduation à observer dans les évolutions, nous vous proposons donc une durée de 15 jours d'observation dans ce nouveau fonctionnement, avec à la clef, un objectif progressif de retour à la normale.

Voici donc les nouvelles modalités qui s'appliqueront dans l'établissement sur les 15 prochains jours

➤ **Visites :**

- Visites possibles **en chambre** du lundi au samedi
 - La surblouse n'est plus nécessaire, pour les familles ni pour les intervenants extérieurs. Les visites en chambre sont possibles pour tous (vaccinés ou non), mais toujours sur rendez-vous : Doctolib vous permettra de réserver des créneaux pour des durées plus longues, dans la chambre de votre proche.
 - Les visites en chambre permettront d'accueillir 2 visiteurs maximum à la fois, pour une durée d'une heure.
 - Un agent sera présent pour vous accueillir à l'entrée de chaque résidence afin de veiller à la bonne application des précautions contact et au remplissage des registres.
 - Attention : le port du masque reste obligatoire tout le long de la visite, il n'est donc pas encore possible de prévoir des temps de collations
 - Durant cette première quinzaine, les portes des chambres resteront ouvertes durant la visite.
 - Possibilité de sortir en promenade dans le jardin au cours de la visite.
- Organisation des visites via **Doctolib** :
 - Créneaux de 10h15 à 11h00 et de 13h30 à 17h00
 - Un créneau tous les quarts d'heure (mais durée en chambre possible jusqu'à une heure)
 - Attention, pour le créneau de 17h00, le temps de visite sera restreint pour permettre au résident de rejoindre le repas.
- **Visites « spéciales »** (3-4 personnes et / ou enfant)
 - Les RV sont à prendre aux secrétariats
 - Les visites se font dans un lieu dédié, permettant un espacement et une aération conformes aux recommandations (lieu à définir par résidence)

➤ **Sorties en famille**

- Un tests PCR réalisé par les proches 48h avant la sortie est fortement recommandé
- Les sorties sont possibles 7j/7 mais uniquement l'après-midi (de 14h à 17h30),
- Nous vous demandons de remplir la charte de demande de RV sur le site internet ou prendre rendez-vous auprès des secrétariats, au moins 48h à l'avance,
- Chaque demande sera traitée au cas par cas et validée par le médecin de la résidence,

- Conditions de retour :
 - o Résident non vacciné : un confinement sera mis en place durant 7 jours et des tests PCR seront effectués à j+4 et j+7,
 - o Résident vacciné : une surveillance d'éventuels symptômes sera effectuée par l'équipe soignante.

➤ **Sortie autonome des résidents:**

Les résidents pourront continuer à sortir dans le jardin, seuls ou avec les animateurs.

Les résidents en capacité de se déplacer peuvent reprendre leurs habitudes, s'ils sont en capacité :

- De porter un masque
- De respecter les précautions contact et les gestes barrières.
- Sous réserve d'éviter les lieux de grande affluence.

➤ **Animations :**

- Elles avaient déjà repris dans chaque résidence, en petits groupes, par pallier d'étage.
- Les résidents d'une même résidence peuvent se mélanger
- Les sorties en groupe de résidents avec les agents et les animateurs sont encouragées, notamment pour les résidents ne bénéficiant pas de possibilités de sorties autonomes ou en famille.
- PASA : pour le moment, les groupes sont maintenus avec des résidents de PEV uniquement mais avec possibilité de mixer les différents secteurs.

➤ **Bénévoles :**

Une réunion va être organisée avec l'animateur et le cadre de chaque résidence, afin de sensibiliser ces intervenants aux gestes barrière, avant leur retour auprès des résidents.

➤ **Messes :**

La messe est attendue par un grand nombre de résidents. La reprise sera étudiée en lien avec l'aumônerie et les paroisses, en nombre limité et en fonction de la disponibilité de lieux adaptés (assez grands et aérables facilement).

Vous l'aurez compris, le protocole national tend vers un retour des libertés individuelles, tout en mettant l'accent sur la protection collective. Ces 15 prochains jours seront déterminants pour l'évolution des mesures, en souhaitant qu'elles puissent aller vers plus de liberté pour tous, en attendant le développement de la couverture vaccinale nationale.

Quelques familles ont verbalisé leur questionnement sur la notion de risque équivalent pour le résident, au contact des soignants non vaccinés ou de proches non vaccinés. Cette question est bien légitime. La particularité étant que les professionnels, vaccinés ou non, ont pour obligation le respect des précautions contact, des gestes barrières et portent le masque durant tous les temps d'accompagnements auprès des résidents. Ces précautions ont prouvé leur efficacité puisqu'avant même la vaccination, le taux de contamination est resté très bas au sein de l'établissement.

Nous comprenons les attentes et le désir de proximité des familles, des proches et des résidents, après une si longue période de restriction. Nous ne pouvons que vous encourager à respecter les gestes barrières et les précautions contacts pour garantir la possibilité d'allègements à venir.

Nous comptons sur votre responsabilité et votre coopération.

